



Paris le 16 janvier 2020

A CE JOUR LA PRIME DE FEU EST TOUJOURS A 19 %

Beaucoup font croire l'idée d'une prime de feu acquise à 25% pour tous les pompiers de France

C'est loin d'être gagné !!!!

**Plus que jamais, ensemble, unis
à Paris le 28 janvier 2020, pour 28 %**

Le 28 janvier il faut être présent pour dire que nous voulons un taux unique de 28% pour tous les sapeurs-pompiers professionnels.

Le 15 janvier 2020, l'intersyndicale a répondu aux deux courriers du Ministre de l'Intérieur.

2 jours avant le 17 janvier, date à laquelle sera reçue l'intersyndicale au ministère de l'Intérieur, l'unité syndicale soutenue par un mouvement exemplaire dans la durée et la stratégie, devra imposer le 28 janvier 2020 nos revendications.

L'intersyndicale